

Les trois quarts des candidats souhaitent le report du Bac

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4427 - Ven. 16 - Sam. 17 mars 2018 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

Une étudiante retrouvée morte dans sa chambre universitaire

Nouveau terrain pour les malfaiteurs en quête de gain facile

Mise en garde des citoyens contre les faux marchés numériques

Syrie : sept ans après et toujours pas de fin en vue

Par Mohamed Habili

La guerre en Syrie entre dans sa huitième année, désormais sans même qu'il soit possible de lui voir une fin. Car à peine une issue s'est-elle profilée à l'horizon, comme ce fut notamment le cas à partir de la fin de 2015, qu'elle change de forme et de direction. Ce n'est pas parce que l'Etat syrien a repris le contrôle de la plus grande partie du pays au cours de ces deux dernières années qu'il devient plus facile de prédire sa victoire complète, le rétablissement de la paix, la fin des souffrances des Syriens. La guerre peut se terminer dans un horizon rapproché, peut-être même dans les prochains mois, mais elle peut également se prolonger indéfiniment. Ses énergies en sont d'autant plus inépuisables qu'elle est alimentée de l'extérieur. Si elle n'avait eu pour protagonistes que des Syriens ; c'est-à-dire les forces loyalistes d'un côté, la ou les oppositions de l'autre, elle n'aurait pas duré si longtemps, les forces en présence ayant eu largement le temps de se consumer. Si elle n'avait été qu'une guerre contre le terrorisme, ou alors qu'une guerre civile, et même dans le cas où elle aurait été les deux à la fois, la fin de Daech, survenue quand même depuis maintenant plusieurs mois, l'aurait nécessairement achevée. De même que cette fin a entraîné le rétablissement de l'autorité de l'Etat irakien sur l'ensemble de l'Irak. En fait, jusqu'à récemment, la victoire sur Daech en Irak laissait supposer que le conflit syrien se terminait lui aussi.

Suite en page 3

Sous certaines conditions

Les indivisaires en droit de bénéficier de logements publics



Les citoyens propriétaires de terrains ou de logements indivis sont en droit de bénéficier de différentes formules de programmes de logements publics sous conditions, a affirmé jeudi à Alger, le ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar. Lire page 3

Près de 500 affaires traitées par la police en une année

Recrudescence inquiétante de la cybercriminalité

Hommage à Cheikh El Hachemi Guerouabi

Clôture aux couleurs maghrébines de la Semaine «Djouhra»

Consultation sur la date de l'examen

Les trois quarts des candidats souhaitent le report du Bac

■ Plus de 71% des candidats ont voté pour le report de la date du Bac du 19 au 24 juin, selon les résultats du sondage mis en ligne par le ministère de l'Education nationale.

Par Louiza Ait Ramdane

Lundi dernier, le ministère a lancé à travers le site internet <http://bac.onec.dz> cette consultation élargie afin de permettre de trancher le maintien ou le report de la date fixée auparavant.

Les résultats publiés dans un tweet précisent que 28,7% ont voté en faveur du maintien des dates initiales, à savoir du 3 au 7 juin, tandis que 71,3% souhaitent décaler le baccalauréat du 19 au 24 juin. Lancée lundi dernier via le web, la consultation relative au report ou non des dates des épreuves du baccalauréat a concerné les candidats scolarisés et libres, les enseignants et les inspecteurs.

Restrictions sur l'importation/Ramadhan «Pas d'impact» sur la disponibilité des produits de première nécessité

LE MINISTRE du Commerce, Mohamed Benmeradi a assuré, jeudi à Médéa, que les restrictions en matière d'importation ne touchent pas les produits de premières nécessités et n'auront aucun impact sur la disponibilité de ces produits durant le mois sacré de Ramadhan. «Les produits de large consommation ne sont pas concernés par les dernières mesures de restriction sur les produits d'importation, puisqu'il s'agit de produit fins, non soumis à ce régime», a tenu à rassurer le ministre, à l'approche du mois sacré, ajoutant que plusieurs commissions ont été installées pour veiller à ce que le marché national soit approvisionné de manière régulière et en quantités suffisantes de produits largement utilisés pendant cette période. M. Benmeradi a indiqué, d'autre part, qu'un «retour à l'importation des véhicules n'est nullement envisageable, ni cette année, ni l'année d'après», tout en évoquant un «durcissement du contrôle en matière de commercialisation ou vente de véhicules, dans le but de lutter contre toute forme de spéculation qui porterait atteinte, aussi bien à l'économie du pays qu'aux portefeuilles des citoyens.

Yanis F.

Il s'agissait de choisir entre deux propositions, soit le maintien de la date fixée précédemment du 3 au 7 juin 2018 ou le changement de celle-ci du 19 au 24 juin 2018. Il est ainsi précisé que 67,75% des professeurs de l'enseignement secondaire ont voté pour le changement contre 32,25% pour le maintien, 67,20% des directeurs des lycées ont voté pour le changement contre 32,80% pour le maintien de même que 69,09% des inspecteurs ont voté pour et 30,91 contre. Pour rappel, selon une source proche du ministère, le nombre d'élèves ayant voté dans le cadre de ces consultations a dépassé 50 000 votants jusqu'à jeudi à 16h00. «Dans le souci de réunir toutes les chances de réussite aux élèves qui s'apprentent à passer l'examen du baccalauréat session 2018, et considérant l'état d'anxiété qu'ils ont vécu durant le deuxième trimestre suite aux grèves et aux interruptions de la scolarité, le ministère de l'Education nationale propose, en accord avec ses partenaires sociaux, parents d'élèves et syndicats agréés dans le secteur, la participation à cette consultation pour donner leurs avis sur les périodes du déroulement de l'examen du baccalauréat session 2018», avait indiqué le ministère de l'Education nationale sur son site web.

Plusieurs syndicats du secteur de l'Education et des associations des parents d'élèves



Ph.D. R.

ont affiché leur soutien à la décision de report de la date des examens du baccalauréat pour se tenir après le mois de ramadhan afin d'accorder le temps nécessaire aux candidats et leur permettre de passer cet examen dans des conditions physiques et pédagogiques adéquates, notamment après les perturbations causées par la grève des enseignants. Pour ces derniers, le report de la date du

baccalauréat pour l'après-ramadhan est le «meilleur cadeau» que l'on puisse offrir aux élèves ayant été victimes de la grève illimitée qui a secoué le secteur de l'Education nationale. Selon eux, cette démarche qui vise les concernés en premier lieu, à savoir les candidats au Bac, ne peut être que bénéfique surtout que la grève organisée par le Cnapeste avait engendré des retards dans l'avancement

des cours, notamment dans les wilayas de Blida et de Béjaïa. Cette décision permettra d'éviter, ajoutent-ils, d'aller ver la fixation du seuil des cours appelée (ataba) ou l'organisation d'une seconde session de l'examen. A noter que pour les wilayas du Sud, le fait de passer les épreuves du Bac vers la fin du mois de juin ne sera pas une tâche aisée en raison de la hausse des températures. **L. A. R.**

Nouveau terrain pour les malfaiteurs en quête de gain facile

Mise en garde des citoyens contre les faux marchés numériques

Les voleurs semblent avoir repéré un nouveau terrain de chasse. En effet, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur (APOCE), Mustapha Zebdi, a appelé les consommateurs algériens à ne pas verser une somme d'argent avant la réception du produit présenté via les pages des réseaux sociaux de vente et d'achat qui s'avèrent être, selon lui, des pages imaginaires.

En marge de la journée d'étude organisée par la Direction du commerce de la wilaya d'Alger sur «Les marchés numériques en Algérie», à l'occasion de la Journée mondiale des droits du consommateur, coïncidant avec le 15 mars de chaque année, Zebdi a affirmé que les citoyens sont appelés à ne pas payer une somme d'argent ou une avance avant la réception du produit objet de la commande par le client et qui est acquis via des pages de réseaux sociaux et qui

s'avèrent être des pages fictives et que le produit n'est pas conforme à la demande du client. Il a ajouté que l'APOCE a reçu plusieurs plaintes émanant de victimes de ces pages qui, parfois, se font passer pour des entreprises commerciales de marques connues, alors que d'autres acheminent au client des produits différents de ceux consultés à distance. «Plusieurs citoyens se sont plaints des longs délais de livraison qui peuvent atteindre deux, voire trois mois, contrairement à ce qui a été annoncé au consommateur avant la finalisation de l'opération de vente», explique le président de l'APOCE. Il a, à ce propos, indiqué que le droit de remboursement n'est pas effectif actuellement en la matière, d'où son appel à «faire preuve de vigilance vis-à-vis de ces transactions et ce, dans l'attente de remédier à cette situation à travers un arsenal juridique protégeant ses droits, en tant que consommateur».

La journée d'étude organisée par la Direction du commerce de la wilaya d'Alger dans le cadre de «la Semaine nationale de la qualité», lancée par le ministère du Commerce à travers l'ensemble des wilayas du pays, du 12 au 18 mars, a connu la présentation de plusieurs communications, où il a été question de la réalité du commerce en Algérie et des lois qui le réglementent. Les participants à cette journée d'étude, notamment des organisations de protection du consommateur, ont soulevé plusieurs préoccupations portant essentiellement sur la protection du consommateur contre toutes les formes d'exploitation commises par le commerçant électronique. Cette journée d'étude a connu également la présentation par certains jeunes promoteurs de projets de sites de vente, d'achat et de publicité, tels que Quedkniss, Batolis et Monitex, de leurs expériences en matière de commerce et des

garanties qu'ils apportent au consommateur algérien. A ce titre, le commissaire principal de la Sûreté de la wilaya d'Alger, Loucif Abdelkader, a évoqué le rôle des services de sécurité dans la protection du consommateur contre les différents dépassements, à travers la création de brigades de contrôle économique qui travaillent en coordination avec les services de commerce de lutte contre toutes les formes d'escroquerie dont peut être victime le consommateur. Pour sa part, le directeur du commerce de la wilaya d'Alger, Karim Kech, a mis en avant cette journée d'étude et le contenu des interventions qui sont à même de promouvoir la réalité économique du pays, la protection du consommateur algérien, la garantie de ses droits à la lumière de l'utilisation étendue des moyens de communication technologique.

Thinhinene Khouchi

Sous certaines conditions

Les indivisaires en droit de bénéficier de logements publics

Les citoyens propriétaires de terrains ou de logements indivis sont en droit de bénéficier de différentes formules de programmes de logements publics sous conditions, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre de l'Habitat, Abdelwahid Temmar.



Par Louiza Ait Ramdane

Répondant à une question orale lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, M. Temmar a indiqué que le don ou l'héritage d'un terrain ou d'un logement par des copropriétaires font de cette propriété une indivision, et les propriétaires ont le droit de bénéficier d'un logement public. Il a ajouté que les citoyens bénéficiaires d'un don ou d'un héritage par indivision, dont la superficie ne dépasse pas une seule chambre, ne seront pas radiés de la liste des souscripteurs et peuvent, le cas échéant, introduire des recours. Un travail est en cours pour examiner les critères qui permettraient de juger si la partie de la copropriété (don, héritage) équivaudrait à un logement ou pas. Cependant, le propriétaire exclusif d'un don ou d'un héritage ne peut bénéficier d'un logement public, en application du principe d'équité dans la distribution

de logements et d'interdiction d'accès des propriétaires de biens immobiliers aux logements consacrés aux catégories les plus méritantes, ajoute le ministre. A une autre question sur le projet de pôle universitaire de la wilaya de Médéa, le ministre a expliqué le retard accusé par le relief qui caractérise la région et les contentieux sur la propriété immobilière, outre les exigences d'intégrer les projets de la ligne ferroviaire et le manque d'accréditations financières ces deux dernières années. Il sera procédé, à partir de ce mois, à la réception progressive de ce pôle, dont le montant de réalisation s'élève à 8 milliards de dinars. Concernant le sort des demandeurs de logements sociaux dont les salaires seront revus à la hausse entre la date de dépôt de leur dossier de demande et la date de réception du logement social, le ministre de l'Habitat a indiqué que les instances compétentes prennent en compte le revenu mensuel du

demandeur du logement social durant la phase d'étude du dossier. «Le montant des revenus du demandeur du logement social est noté lors de l'étude du dossier et reste inchangé. Même si le revenu est revu à la hausse, le bénéficiaire ne sera pas exclu. Nous prenons en compte la fiche de paie qui figure dans le dossier», a expliqué le ministre

Plus de 80 000 familles relogées depuis juin 2014

Le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a affirmé, jeudi à Alger, que plus de 80 000 familles issues des bidonvilles ont été relogées dans la wilaya d'Alger depuis le lancement des opérations de relogement en 2014. Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre entre les walis de la République et les préfets français, M. Zoukh a précisé que «plus de 80 000 familles, soit près de 400 000 citoyens, issues des bidonvilles

et des habitations précaires, ont été relogées depuis le lancement des grandes opérations de relogement en juin 2014». Après avoir rappelé que les opérations de relogement se poursuivent toujours, le wali d'Alger a indiqué que l'objectif étant l'éradication définitive des bidonvilles et des habitations précaires qui ternissent l'image de la capitale à l'effet de faire d'Alger une métropole qui répond aux normes internationales. L'Algérie, à l'instar de plusieurs pays dans le monde, «a franchi des pas importants» en matière d'éradication de l'habitat précaire, de l'aménagement du territoire et d'embellissement de l'environnement, a estimé M. Zoukh. Le wali d'Alger a indiqué, en outre, que le partenariat entre l'Algérie et l'Espagne dans le domaine de la régulation du trafic routier permettra de réduire les embouteillages dans la capitale. M. Zoukh a annoncé, par ailleurs, la tenue en juin prochain d'une conférence sur les villes intelligentes. **M. B.**

Prix des produits dérivés du lait

Le Conseil national de la concurrence saisi sur l'augmentation

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a déclaré, jeudi à Médéa, que le Conseil national de la concurrence a été saisi suite aux augmentations qu'ont connues certains produits dérivés du lait, notamment le yaourt dont les prix ont enregistré une hausse injustifiée.

«Le Conseil national de la concurrence a été saisi par le ministère du Commerce afin de voir s'il n'y a pas d'abus de position dominante ou un accord tacite entre certains producteurs

de yaourt pour procéder à une augmentation injustifiée et démesurée», a indiqué M. Benmeradi à l'APS, en marge de sa visite dans la wilaya de Médéa. Le ministre a indiqué que cette saisine intervient en prolongement à l'enquête diligentée par ses services après la hausse subite du prix de certains produits dérivés du lait, en particulier le yaourt, assurant que l'enquête suit son cours et devrait permettre de mieux cerner le problème.

M. Benmeradi a admis, par ailleurs, l'existence d'un «sérieux problème» en matière de distribution de lait pasteurisé, en dépit des livraisons régulières et en quantité suffisante de lait en poudre effectuées par l'Office national interprofessionnel du lait (Onil).

Il a assuré, dans ce contexte, que les services compétents du ministère du Commerce «sont en train de suivre de près l'opération», ajoutant que des «dispositions ont été prises pour garantir

un approvisionnement régulier des ménages en quantité suffisante de lait». La pression, observée ces derniers jours sur ce produit est consécutive, selon M. Benmeradi, à l'utilisation, d'une partie des quantités de lait destinées aux ménages, à des activités de transformation, rappelant que ce dossier est pris en charge au niveau du ministère qui veille à ce que le lait produit parte directement aux consommateurs. **K. L.**

LA QUESTION DU JOUR

Syrie : sept ans après et toujours pas de fin en vue

Suite de la page une

Ce n'est plus le cas maintenant que l'armée américaine a établi plusieurs bases dans l'est du pays, et que par ailleurs l'armée turque s'applique à prendre Afrine pour y rester. On sait maintenant que les Turcs ne se contenteront pas d'en chasser les milices kurdes, pour remettre la ville à ses habitants, comme ils l'annonçaient au début de l'opération Rameau d'Olivier, mais que leur intention est de l'occuper, encouragés ou incités en cela par la présence américaine dans Menbaj, et ailleurs à l'est de l'Euphrate. De sorte que lorsque la Ghouta orientale sera reprise par l'armée syrienne et ses alliés, puis ensuite Idlib, et d'autres endroits encore, de moindre importance cependant, la Syrie n'en restera pas moins divisée. Cette fois-ci non plus seulement en zones relevant de Damas et zones échappant à son contrôle, mais en régions occupées par les Américains et régions frontalières sous domination turque, outre bien sûr celles dépendant de l'Etat syrien. Plus question nulle part alors d'opposition «démocratique», sur le terrain militaire tout au moins, mais des Etats se faisant face, chacun disposant d'une partie de la Syrie. Or le conflit syrien ne prendra vraiment fin que lorsque tout le pays repassera sous la pleine autorité de Damas. Comme il est impossible de savoir par avance jusqu'où les Etats-Unis sont disposés à aller pour peser sur l'avenir de la Syrie, ou ce qui revient au même, de quoi ils sont capables pour renverser le régime syrien, on n'est réduit à des supputations pour ce qui touche la fin du conflit. Il semble évident cependant que l'on s'achemine vers moins de guerre par procuration et plus d'engagement direct, c'est-à-dire une menace de guerre directe accrue. Cela dit, on ne peut exclure que dès lors que les Américains et leurs alliés se trouvent obligés d'intervenir par leurs propres hommes en Syrie, ce qui bien sûr est déjà le cas des premiers, la possibilité d'une guerre avec la Russie ne les pousse à reculer. Mais ce dont par contre on est certain, c'est que ce ne sera pas la Russie qui la première fera marche arrière. Le casus belli syrien se mettra alors à ressembler de plus en plus au casus belli ukrainien. **M. H.**

Près de 500 affaires traitées par la police en une année

Recrudescence inquiétante de la cybercriminalité

■ L'inspecteur régional de police du Centre, le contrôleur de police Mahmoud Rabah, a indiqué jeudi qu'en 2017 la Sûreté nationale a traité quelque 474 affaires liées à la cybercriminalité et que comparativement à 2016 le nombre d'affaires a plus que doublé.

Par Hamid M.

Pour lutter contre ce phénomène, le responsable central à la DGSN, qui animait un point de presse à Tizi Ouzou en marge de la clôture des portes ouvertes sur ce corps de sécurité, a appelé à l'implication des parents pour un meilleur contrôle de l'utilisation de l'Internet par leurs enfants, en plus du travail de sensibilisation de la famille de l'éducation et autres services. Il a soutenu que le travail de sensibilisation en milieu scolaire a donné des résultats positifs, notamment sur la dangerosité du jeu de la baleine bleue, sans manquer d'avertir qu'il est impossible de bloquer cette application d'où la nécessité de poursuivre la sensibilisation jusqu'à convaincre les jeunes de s'abstenir d'aller sur de pareils sites. Evoquant les vidéos montrant de graves faits de violence mises en ligne, le contrôleur



Mahmoud Rabah a indiqué que celles-ci font l'objet d'enquêtes

par les services compétents, tout en reconnaissant que les investi-

gations sont confrontées à plusieurs problèmes dont l'identi-

PHOTO: R. cation des lieux, de la victime ou des auteurs, d'autant plus qu'il y a également des vidéos et des photos qui sont des montages. Il n'a manqué de préciser que pour saisir le parquet il faut qu'il y ait des éléments probants tels que l'identification de l'auteur et du lieu des faits. Revenant sur la couverture sécuritaire de la wilaya de Tizi Ouzou, le conférencier a affirmé qu'avec un ratio d'un policier pour 300 habitants, celui-ci avoisine les 96%, toute en relevant qu'aujourd'hui seule la daïra d'Ath Yenni n'est pas encore dotée d'une sûreté en attendant la réception de la structure en chantier avec un taux d'avancement de 24%. Le maillage sécuritaire sera renforcé par la réception, durant 2018, de trois nouvelles structures, à savoir une sûreté urbaine à Timizart et deux brigades de la Police judiciaire à Azeffoune et Makouda, a annoncé le contrôleur Mahmoud Rabah par la même occasion. H. M.

Rencontre walis-préfets

Bedoui et Collomb insistent sur le renforcement de la coopération

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur français, Gérard Collomb, ont mis l'accent, jeudi à Alger, sur le développement et le renforcement de la coopération bilatérale «pour servir les intérêts communs et profiter de l'échange des expériences» entre les deux pays. Intervenant à l'ouverture de la rencontre walis-préfets, inscrite sous le thème «Coopération décentralisée», les deux ministres ont relevé dans leurs allocutions «l'importance d'échanger les initiatives entre les deux pays et de mettre en relief les pistes possibles pour améliorer l'appui à la coopération». A l'occasion de cette rencontre, trois panels ont été mis en place et traiteront de l'attractivité économique du territoire, la gestion des grands centres urbains et le management des situations de crise et des risques majeurs. Le premier panel focalise sur les modalités de rendre un territoire attractif en renforçant ses potentialités dans le but d'en faire une «destination idéale» pour les investisseurs, les entrepreneurs, les touristes, les acteurs de développement ainsi que les populations pour plus de croissance et de création d'emplois, selon le programme de cette rencontre. Le deuxième panel s'intéresse aux modes d'organisation des centres urbains et à la compétence des différentes collectivités. Il s'agit aussi d'échanger sur les mécanismes existants en l'Algérie et en France en matière de gestion des grands

centres urbains. Pour ce qui est du panel sur le management des situations de crise, l'objectif reste de faire connaître les politiques nationales et les instruments réglementaires et identifier les pistes possibles pour améliorer l'appui à la coopération en matière. Pour rappel, cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des échanges et de la coopération décentralisée entre les départements de l'Intérieur de l'Algérie et

de la France, constitue une opportunité d'enrichir et de consolider les échanges d'intérêt commun entre les deux départements en matière de gouvernance locale, notamment dans les domaines de l'attractivité et le développement économique du territoire, la gestion des grands centres urbains et du management des situations de crise et des risques majeurs. Depuis plus de 30 ans, les accords de coopération décentralisée

entre les collectivités des deux pays s'étaient multipliés, passant de 7 accords en 1989 à 13 en 1999, alors que plus de 50 conventions de coopération décentralisée et de jumelage ont été conclues entre les collectivités territoriales algériennes et françaises, tous échelons institutionnels confondus, sur des thématiques très variées comme la gestion urbaine, la protection de l'environnement, la gouvernance

locale, les échanges culturels et la jeunesse. Cette coopération décentralisée s'est concrétisée notamment par des accords entre la wilaya d'Annaba et la communauté urbaine de Dunkerque, la wilaya de Sétif et la métropole de Lyon, la wilaya d'Adrar et le conseil général de la Gironde, la wilaya d'Alger et la mairie de Paris ainsi que la commune d'Oran et la mairie de Bordeaux.

Fatah Y./APS

Collectivités locales

La facture de l'éclairage public avoisine les 13 milliards de dinars annuellement

La facture de l'éclairage public des collectivités locales est estimée annuellement à 13 milliards de dinars, a indiqué, jeudi à Alger, une responsable au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Intervenant lors de la conférence sur l'efficacité énergétique dans les collectivités locales, M^{me} Nahla Kheddadj, sous-directrice au ministère de l'Intérieur, a fait savoir que «la facture de l'éclairage public au niveau des collectivités locales, à travers tout le territoire national, s'élève annuellement à 13 milliards de dinars alors que les créances non payées sont estimées à 4,8 milliards de dinars». La même responsable a indiqué que l'objectif de l'organisation de cette conférence était de «sensibiliser à l'importance de la promotion de l'efficacité énergétique dans les collectivités

locales», mettant en avant «la mise en place d'un nouveau modèle de consommation fondé sur la rationalisation de la consommation énergétique et la transition graduelle vers les énergies renouvelables». Il est nécessaire d'œuvrer à la réduction des charges budgétaires des collectivités locales en matière d'électricité et de gaz, relevant que la facture de consommation de ces deux matières représentait de 2 à 5% de l'ensemble des dépenses de gestion de la commune notamment, a-t-elle poursuivi, soulignant que la conjoncture exige une rationalisation des dépenses en plus de la préservation de l'environnement à travers la réduction des émissions de gaz et la création d'emplois. «Les collectivités locales peuvent réaliser l'efficacité énergétique à travers de simples pratiques en matière d'utilisation des lampes à

basse consommation tout en s'orientant vers les énergies renouvelables, notamment en matière d'éclairage public», a-t-elle ajouté. Concernant les problèmes auxquels sont confrontées les collectivités locales en matière d'énergie, M^{me} Nahla Kheddadj a évoqué l'incapacité des communes à s'acquitter des factures d'électricité et de gaz, précisant que l'éclairage public représente 77% de leur consommation d'énergie. Parmi les solutions proposées, M^{me} Kheddadj a mis en avant l'impératif de relancer le plan de sensibilisation sur l'utilisation des lampes «LED» et un programme ambitieux pour exploiter l'énergie solaire dans la production de l'électricité. Intervenant au terme de la présentation du programme national des énergies renouvelables à l'horizon 2030, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a

déclaré que l'éclairage public représente 40% de la consommation nationale d'énergie, soulignant que près de 14 500 mégawatts ont été consommés jusqu'à la fin de l'été dernier. «La facture de l'éclairage public est payée par le Trésor public (...) et ce coût exorbitant est dû en premier lieu à la mauvaise gestion», a-t-il affirmé. A ce propos, le ministre a appelé le groupe Sonelgaz à accompagner les collectivités locales dans le programme de rationalisation de la consommation énergétique, estimant que «le rôle de Sonelgaz ne se limite pas uniquement à exiger des communes le paiement des créances ou à procéder à la coupure, mais d'œuvrer également à sensibiliser les milieux des collectivités locales pour une consommation rationnelle».

Safy T.

Ciment

Lafarge Algérie envisage d'exporter vers l'Afrique de l'Ouest

■ Le groupe Lafarge Holcim Algérie envisage d'exporter «plusieurs centaines de milliers de tonnes» de sa production de ciment gris durant ce mois de mars ou en avril prochain, vers l'Afrique de l'Ouest, a annoncé jeudi à Alger, son directeur des affaires publiques, Serge Dubois.

Par Assia D.

Dans sa réponse à une question de l'APS sur les projets d'exportations du groupe, lors d'une rencontre avec les médias, M. Dubois a indiqué que Lafarge Holcim Algérie «est en train de signer un gros contrat pour l'exportation de plusieurs centaines de milliers de tonnes de ciment gris sous forme de clinker en vrac vers l'Afrique de l'Ouest, au cours de ce mois de mars ou en avril prochain». «L'opération d'exportation se fera "probablement" vers la Gambie», s'est-il contenté de dire, par obligation de réserve et crainte de la concurrence, sans préciser, pour autant, les quantités exactes qui seront exportées. Si l'information se confirme, il s'agira de la troisième opération d'exportation vers la Gambie en quelques mois seulement, après celles réalisées respectivement en décembre 2017 et en mars 2018. Il a, à ce propos, avancé qu'une quinzaine de pays d'Afrique de l'Ouest étaient intéressés par les produits de Lafarge Holcim Algérie, précisant que l'entreprise ambitionnait de hisser ses exportations vers cette région à 5 millions de tonnes à l'horizon 2020, soit 30% du marché. M. Dubois a, cependant, relevé que l'établissement d'un plan d'exportation, à long terme, vers l'Afrique était «très difficile» à envisager, étant donné que le marché du ciment dans le continent connaissait une concurrence rude. Selon lui, l'achèvement des projets de cimenteries, en cours de réalisation dans le continent, convertira

les pays demandeurs en pays exportateurs, comme cela fut le cas de l'Algérie, à titre d'exemple.

Vers de nouveaux investissements pour contrer la surproduction

A une question de la presse sur les difficultés rencontrées lors des opérations d'exportation, M. Dubois a «salué» l'encouragement des pouvoirs publics algériens pour ces opérations, notamment par le lancement de la réalisation de voies ferrées, reliant les usines de l'entreprise aux ports les plus proches, afin d'accélérer les arrivages et minimiser les coûts. Cela est en train de se faire, à titre d'exemple, pour l'usine de Lafarge Holcim Algérie de Biskra, a-t-il précisé. Il a également mis en exergue la «célérité» des pouvoirs publics à prendre en charge les doléances et les préoccupations des entreprises exportatrices. S'agissant du marché national du ciment, M. Dubois a affirmé que le groupe Lafarge Holcim, comptait rester «indéfiniment» en Algérie, qui, a-t-il dit, fait partie de ses cinq «plus gros et stratégiques» marchés (600 kilogramme de ciment par an et par habitant), parmi les 90 pays dans lesquels il active. L'intervention de l'Etat algérien a été «très efficace» dans la mesure où elle a fait passer le pays d'un statut d'importateur à celui d'exportateur, sachant que l'Algérie enregistrait actuellement un surcapacité oscillant entre 23 et 24 millions de tonnes par an, a-t-il indiqué. Il



a tenu à préciser, dans ce contexte, que son groupe «ne craignait» pas la concurrence que connaît le marché algérien, ajoutant que sa stratégie pour contrer la «surproduction» de ciment dans le pays, consistait à diversifier les investissements en se lançant dans de nouveaux créneaux, à forte valeur ajoutée : la fabrication de matériaux de construction outre le ciment, l'incinération des déchets ménagers et industriels, ainsi que la réalisation et l'entretien des routes. A ce propos, M. Dubois a fait savoir que son entreprise travaillait en «étroite collaboration» avec le ministère des Travaux publics et des Transports pour pouvoir se lancer dans l'activité infrastructure routière à travers son service appelé «Ardia 600». Ce service permet, à la fois, la construction, la consolidation et

l'entretien des routes, en utilisant des matériaux locaux, comme le ciment et le béton algériens, et éviter ainsi la contrainte d'ouvrir des carrières de graviers à chaque fois qu'un projet de voie est lancé. Lafarge Holcim Algérie ambitionne, d'autre part, de se lancer, en collaboration notamment avec les collectivités locales, dans l'incinération des déchets moyennant les fours à hautes températures de ses propres usines et ceux des autres usines de ciment, implantées dans les différentes régions du pays. «Nous travaillons déjà avec les services des Douanes pour incinérer les quantités de drogues saisies et aussi avec les pharmacies pour détruire dans nos fours de plus de 1 500 degrés C, les médicaments périmés», a-t-il expliqué. Des négociations sont également en cours

avec la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, pour incinérer ses bourbiers, a-t-il annoncé. Au sujet des résultats réalisés par le groupe en 2017 et les prévisions de 2018, M. Dubois a précisé que Lafarge Holcim Algérie avait produit 11,5 millions de tonnes en 2017 et réalisé un chiffre d'affaires de 80 à 85 milliards DA durant la même année. Pour 2018, le groupe, qui emploie 5.500 collaborateurs algériens au sein de ses trois usines basées à Mascara, M'sila et Biskra, ainsi que parmi les sous-traitants, table sur une production de 11,5 millions de tonnes. Le montant des investissements consentis par le groupe en Algérie, depuis ses débuts d'activité en 2003 à ce jour, dépasse les 74 milliards DA, a précisé le même responsable.

A. D./APS

Pétrole Les prix en légère hausse sur les marchés mondiaux

LES COURS du pétrole ont connu une légère hausse jeudi alors que l'Agence internationale de l'Energie (AIE) a revu à la hausse ses prévisions de demande mondiale de brut. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a progressé de 23 cents pour terminer à 65,12 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'avril a pris 23 cents et clôturé à 61,19 dollars. Selon le dernier rapport mensuel de l'AIE, la demande mondiale de pétrole devrait atteindre cette année 99,3 millions de baril par jour, soit 1,5 million de plus qu'initialement anticipé. Un signal positif pour les ventes d'or noir dans les prochains mois. La production américaine a atteint un nouveau record la semaine dernière, au niveau moyen de 10,38 millions de barils par jour, selon le rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) publié mercredi. L'AIE a à cet égard revu en légère hausse ses prévisions de production de l'Opep, à 32,4 millions de barils par jour. Mais le cartel avait lui-même la veille dans son propre rapport mensuel revu en légère baisse ses anticipations à 32,6 millions de barils. R.E.

Bourse d'Alger

L'annulation de l'introduction des entreprises publiques est «bénéfique» pour le marché

La décision des pouvoirs publics d'abandonner le projet d'introduire en Bourse des entreprises publiques est «bénéfique» pour le marché et donnera plus de chance aux PME pour s'y introduire, sur fond de rétrécissement des liquidités bancaires, a indiqué jeudi à Alger le directeur général de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV) Yazid Benmouhoub. «Les entreprises publiques ne sont plus sur la liste des sociétés à introduire en Bourse. C'est le choix des pouvoirs publics et c'est un choix bénéfique pour le marché», a-t-il estimé lors d'une journée d'information sur la Bourse d'Alger comme mécanisme de financement alternatif pour les entreprises, organisée au siège de la CACI (Chambre algérienne de commerce et d'industrie). «Une éventuelle introduction en bourse des entreprises publiques aurait un effet d'éviction sur les PME car des sociétés comme le CPA ou Mobilis, si elles ouvrent 20% de leur capital, vont certainement attirer les investisseurs au détriment des PME qui n'ont pas les mêmes capacités d'attrait», a-t-il

argumenté. Pour rappel, le Conseil des participations de l'Etat (CPE) avait donné, en 2013, son aval à huit entreprises publiques pour l'ouverture ou l'augmentation de leur capital social à travers la Bourse. Il s'agit de trois cimenteries relevant du groupe public GICA (dont celle d'Aïn Kbiria), du Crédit populaire d'Algérie (CPA), de la compagnie d'assurance Caar, de Cosider Carrières (filiale du groupe Cosider), de l'entreprise Hydro-aménagement et de Mobilis. Mais la souscription de la Société des ciments d'Aïn-Kebira (SCAEK) en 2016 a été déclarée «infructueuse» et retirée, puisque la réglementation exige un minimum de 20% du montant total de la souscription alors que la levée de fonds avait atteint à peine 5% des 18,95 milliards de dinars que cette entreprise espérait lever sur le marché financier. Ce choix des pouvoirs publics d'abandonner l'introduction en bourse des entreprises publiques, annoncé à la fin 2017 par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, rappelle M. Benmouhoub, est aussi dicté «par la conjoncture financière que traverse le pays,

à savoir un manque drastique des liquidités bancaires», une situation où le marché financier devrait jouer un rôle alternatif, selon le même responsable. Chiffres à l'appui, il a rappelé que les liquidités bancaires sont passées de 2,73 milliards (mds) de DA en 2014 à 1,83 mds de DA en 2015, à 821 millions de DA en 2016 pour chuter à 512 millions de DA en septembre 2017. Invitant les PME algériennes à s'introduire en Bourse pour augmenter leurs capacités de financement et bénéficier en outre de plusieurs avantages fiscaux, M. Benmouhoub a annoncé l'introduction en bourse, durant le semestre en cours, d'une PME privée exerçant dans le secteur du tourisme thermal. Après vingt ans d'existence, la Bourse d'Alger ne compte aujourd'hui dans son portefeuille que cinq (5) titres que sont Saïdal, El-Aurassi, Alliance Assurances, NCA Rouiba et Biopharm, avec une capitalisation boursière inférieure à 40 mds de DA, un encours des obligations du Trésor autour de 400 mds de DA et quelques 13 000 investisseurs. Younès F.

Khenchela

Formation de 58 nouveaux enseignants-encadreurs d'enfants à besoins spécifiques

LA DIRECTION de l'action sociale (DAS) de la wilaya de Khenchela a lancé depuis le mois de février dernier une formation en faveur de 58 nouveaux enseignants, futurs encadreurs des enfants à besoins spécifiques, a indiqué jeudi le directeur local du secteur, Nadjah Bouzerda. La formation qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours est encadrée par des cadres des secteurs de l'action sociale et de l'éducation nationale, a précisé la même source détaillant que ces enseignants stagiaires ont été recrutés dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et devront renforcer l'effectif des centres réservés à cette frange de la société. La formation qui se déroule à l'école des enfants déficients mentaux, Moudjahid Ben Nacer Bekhouche, est axée sur plusieurs modules dont l'orthophonie, la pédagogie spécialisée, la prise en charge des enfants artistes et les techniques d'animation et de loisirs des enfants déficients mentaux, a-t-il fait remarquer. La même source a ajouté qu'une fois la formation terminée, les futurs enseignants seront répartis sur trois centres psychopédagogiques pour enfants handicapés mentaux, dans deux au chef-lieu de wilaya et un autre dans la commune de Kais, en plus des écoles pour enfants malvoyants et sourds-muets dans la ville de Khenchela. M. Bouzerda a souligné qu'une autre formation de 55 accompagnateurs et auxiliaires de vie sociale est prévue après le parachèvement de celle en cours, afin de mieux garantir la prise en charge de cette catégorie.

Agences

M'sila

Le centre d'instruction spécialisé dans le transport s'ouvre au public

DES JOURNÉES portes ouvertes sur le centre d'instruction 551, spécialisé dans le transport, de la wilaya de M'sila, rattaché à la 1^{re} Région militaire (Blida) sont organisées à partir de jeudi à la maison de la culture Guenfourd-Hamlaoui. Au cours de la cérémonie d'inauguration à laquelle ont assisté les autorités locales, civiles et militaires, le commandant du Centre, le lieutenant-colonel, Rachid Nsaybia, a indiqué que cette manifestation de trois jours s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de communication de proximité, préconisée par l'Armée nationale populaire (ANP). Selon le même officier, ces journées portes ouvertes visent, outre la présentation du centre 551, ses ressources humaines, ses équipements et la formation dont il dispense, à informer le public sur les réalisations de l'ANP dans le domaine du transport. Il a ajouté que le centre d'instruction 551 offre des formations en qualité de conducteurs de semi-remorques, de poids lourds, de poids légers et de motocycles et assure également le recyclage de promotions issues de différents établissements militaires. Une exposition présentant les matériels et les équipements du centre d'instruction 551 spécialisé dans le transport organisée au hall de la maison de la culture a marqué ces journées portes ouvertes.

R. R.

Guelma

Près de 5 900 hectares cultivés en légumes secs

■ Une surface de 5 877 hectares a été cultivée en légumes secs dans la wilaya de Guelma au titre de la saison agricole en cours dont une partie de cette superficie était des terres en jachère, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Par Lyes B.

L a chargée de l'information et de la communication au sein de la DSA, Leila Hamouche, a précisé que la superficie réalisée dans le domaine des légumineuses a dépassé l'objectif tracé de la saison en cours, fixé à 5 732 hectares à cultiver. Elle a expliqué «l'engouement» des agriculteurs de la région sur la culture de diverses variétés de légumineuses qui était derrière ces résultats. La superficie totale cultivée à ce jour concerne 3.565 hectares consacrée à la fève, 862 ha pour les lentilles et de 20 ha pour les petits pois, selon la même responsable, notant que la superficie des pois chiches a atteint 1 430 ha et devrait dépasser 1 600 hectares. Selon la même source, la DSA a mis en place un programme de sensibilisation des agriculteurs de la wilaya pour encourager l'exploitation des terres en jachère dans le domaine de la production de légumineuses, soulignant que 145 hectares de nouvelles terres non exploitées ont été inclus dans le programme de la culture des légumes secs, les lentilles notamment. La représentante locale de la direction de l'agricul-



ture, a affirmé que la production de légumineuses connaît une amélioration remarquable ces dernières années dans la wilaya, soulignant que la dernière campagne 2016-2017 a été marquée par la production de plus de 67 000 quintaux dont plus de 14 000 quintaux de pois chiches et près de 8.000 quintaux de lentilles. Parmi les facteurs les plus impor-

tants contribuant à l'intégration des agriculteurs dans la filière des légumes secs figurent le soutien financier de l'Etat aux producteurs, a-t-on noté, détaillant que le soutien consacré à la production de pois chiches est estimé à 3 000 DA/quintal, tandis que celui alloué aux lentilles est de 2 600 DA/quintal. Les superficies agricoles les plus productives

des légumes secs sont concentrées dans la région sud-ouest de la wilaya en l'occurrence, dans les communes d'Oued Zenati, de Tamlouka et d'Ain Makhloof, selon la même responsable, ajoutant l'intégration d'autres localités telles que les zones de Khezara, de Bouhechana, d'Ain Sandal et de Boumahra-Ahmed.

L. B./APS

Agence des cadres d'Oran

Plus de 265 cadres supérieurs placés en 2017

P lus de 265 cadres supérieurs ont été placés dans des postes d'emploi par l'Agence des cadres de la wilaya d'Oran en 2017 sur plus de 590 demandes enregistrées par cette agence, a indiqué la directrice de l'Agence de l'emploi de la wilaya d'Oran. Plus exactement, 267 cadres supérieurs ont été placés par l'agence des cadres d'Oran en 2017, dans des postes d'emploi selon leurs profils et expériences, sur 592 demandes d'emploi enregistrées durant la même période, a précisé Sarah Zitouni à l'APS. Les entreprises et opérateurs économiques ont proposé 358 offres d'emploi pour ces cadres supérieurs durant la même période, a-t-elle fait savoir. S'agissant des secteurs les plus

attractifs en matière de placement, celui des services l'emporte avec 152 placements, suivi de l'industrie (83), le bâtiment et les travaux publics (25) et l'agriculture (7), selon la même responsable. «Même si ces chiffres paraissent minimes, nous sommes fiers, car il s'agit là d'un placement de qualité», a-t-elle souligné. Cette agence spécialisée s'occupe d'une certaine catégorie de demandeurs d'emploi. «Les critères d'inscription sont différents des autres agences d'emploi, car la personne inscrite dans cette agence devra avoir occupé auparavant un poste de responsabilité (chef de département, DRH, chef d'unité...) et jouir d'une bonne expérience», a-t-elle soutenu. Depuis janvier 2018, l'Agence des

cadres, qui exerçait uniquement à Oran, a élargi son champ d'action à huit autres wilayas, à savoir Ain Temouchent, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Saïda, Mostaganem, Relizane et Chlef, a-t-on ajouté de même source. Ainsi, les cadres supérieurs des wilayas citées, en quête d'emploi, peuvent désormais s'inscrire à l'agence des compétences d'Oran. Un conseiller principal a été désigné dans chacune des wilayas pour prendre en charge les demandes d'emploi émanant des cadres et les offres des entreprises pour les balancer ensuite dans la base de données de l'Agence des cadres, a précisé M^{me} Zitouni.

Hocine A.

Bordj Bou Arréridj

Lancement de la 1^{re} opération d'exportation vers la Tunisie via la voie ferrée

L a première opération d'exportation par train vers la Tunisie depuis le port sec de la commune de Tixter, dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, a été lancée cette semaine, a-t-on appris des responsables de ce port. «La première opération d'exportation via le chemin de fer a été effectuée par un opérateur économique devant transporter chaque semaine entre 70 à 80 conteneurs de marchandises algériennes vers la Tunisie», a précisé la même source.

«Cette opération a pour but de permettre aux opérateurs économiques et investisseurs nationaux de promouvoir les exportations hors hydrocarbures à travers les facilitations et alternatives offertes les encourageant à trouver des marchés extérieurs», a souligné la même source. L'activité de ce port sec mis en service en 2016, a connu depuis le début de l'année en cours (2018), une «évolution remarquable» notamment après la

conclusion de plusieurs conventions avec des opérateurs économiques et l'amélioration du service «communication» s'agissant des opérations import-export, a fait savoir la même source. Des sorties sur le terrain pour l'explication des mesures régissant ce domaine et vulgariser les avantages mis en place par l'Etat pour promouvoir des exportations hors hydrocarbures, ont été effectués par les responsables de cette infrastructure en vue de

consolider son rendement, a-t-on indiqué. S'étendant sur une superficie de 20 hectares, le port sec de la commune de Tixter constitue un prolongement naturel des ports existants à travers les différentes villes côtières de la région Est du pays, et assure le stockage des marchandises et facilite les transactions douanières tout en allégeant la pression sur les ports de Béjaïa et de Jijel, a-t-on souligné.

T.Kh.



Maroc

Arrestations, blessés et grève générale jeudi à Jerada, la ville minière paralysée

■ Une grève générale, largement suivie, a paralysé jeudi la ville de Jerada, au nord-est du Maroc, au lendemain d'un sit-in de mineurs qui a dégénéré en affrontements entre manifestants et forces de l'ordre qui ont fait usage de force, ont rapporté des médias marocains, déplorant des dizaines de blessés et d'arrestations, alors qu'une personne a été sauvagement écrasée par un véhicule des forces de répression.

Par Sara H.

A l'appel des militants du Hirak de Jerada, nom donné localement au mouvement de contestation, comme dans le Rif (nord), une grève générale a été observée dans l'ancienne ville minière en réponse à l'intervention «brutale», la veille, des forces de répression pour disperser un sit-in tenu par des mineurs. Mercredi, plusieurs dizaines d'ouvriers ont décidé d'observer un sit-in dans les puits de charbon, bravant la décision injuste d'interdire toute manifestation non autorisée au préalable. Quelques heures après la publication, mardi 13 mars, d'un communiqué du ministère de l'Intérieur marocain prévenant qu'il est «habilité à interdire des manifestations illégales» à Jerada, des dizaines de mineurs ont entamé, à partir de 7 heures du matin, un sit-in ouvert dans les puits de charbon, situés non loin du quartier F5 (Village Youssef) dans la périphérie de la ville. Suite à cela, les autorités ont dépêché sur place des armadas de policiers et de supplétifs pour réprimer la manifestation. Le dispositif répressif a été renforcé par la présence d'hélicoptères sillonnant les lieux des affrontements, selon des acteurs du Hirak. La manifestation a vite tourné en scène de répression après l'intervention des services

de l'ordre qui ont fait usage de bombes lacrymogènes. Des vidéos largement diffusées par les réseaux sociaux montrent des face-à-face tendus, et une image de choc d'un manifestant écrasé par un véhicule sécuritaire. La victime, dont le sort reste inconnu, se trouve actuellement dans un hôpital à Oujda, affirmation des militants des droits de l'homme, cités par le site Anwalpress. Selon des médias marocains, des rumeurs faisaient par ailleurs état de la chute de 4 personnes jetées dans des puits. Aussi, selon les mêmes sources, après des heurts, neuf à 12 personnes ont été interpellées dans cette ville économiquement sinistrée. Des cas de blessures, 200 personnes environ, dont certaines graves, ont été également signalés par les mêmes sources. Certains d'entre eux (blessés) ne sont pas allés, par malheur, à l'hôpital de peur de se faire arrêter.

La genèse d'une mobilisation

La mort, fin décembre, de 44 personnes dans un puits de charbon, suivie depuis de deux autres décès, a mobilisé la population. Si l'ancienne mine a été fermée en 1999, l'extraction du charbon a continué au profit des «notables» locaux, alors que les travailleurs exercent dans des conditions indignes. Depuis



Ph. > D. R.

1998, pas moins de 44 personnes sont décédées. Suite à ces pertes humaines, des manifestations pacifiques ont demandé des alternatives économiques à l'extraction de charbon, seule activité locale. Un plan d'action économique proposé par le gouvernement avait permis une accalmie mais des manifestants

sont redescendus dans la rue fin février pour demander des réponses concrètes. La tension est montée d'un cran le week-end dernier après quatre arrestations parmi les militants du Hirak. Une grève générale a notamment été annoncée pour ce mercredi, ainsi qu'une marche et plusieurs grandes manifestations

pour demander leur libération. Les autorités, qui avaient jusqu'ici opté pour un «dialogue ouvert» afin d'apaiser la situation, ont lancé mardi 13 mars un avertissement aux manifestants, se disant prêts à apporter des «réponses fermes face aux agissements et comportements irresponsables». Dimanche dernier, ils étaient des milliers à manifester. Plusieurs militants, accompagnés de femmes et d'enfants, ont marché des dizaines de kilomètres en direction d'Oujda. D'autres ont même décidé d'organiser des rassemblements à Rabat, affirme Mohammed Kerzazi, membre de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH). Mardi matin, la police a formé un cordon pour contenir les manifestants qui se dirigeaient vers la place centrale de la ville où se sont déroulés les principaux rassemblements depuis l'éclatement de la protestation. Selon des sources locales, les militants auraient été arrêtés alors qu'ils participaient à un débat sur l'avenir du Hirak et les propositions faites par le Chef du gouvernement lors de sa visite à Oujda en février. Le Maroc a connu, ces derniers mois, deux autres mouvements de contestation sociale, dans le Rif (nord) après la mort tragique d'un marchand de poissons en octobre 2016, et dans le sud désertique après des coupures d'eau liées à la surexploitation agricole. Une répression s'était brutalement abattue sur la région où la police a arrêté plus de 450 personnes.

Sahara occidental

L'eurodéputé Syed Kamall interpelle Mogherini sur le respect des droits de l'Homme

Le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, notamment le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, préoccupe l'eurodéputé britannique Syed Kamall qui a exhorté jeudi la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini à apporter un éclairage sur ces aspects. Dans une question écrite adressée à la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, le député européen a invité Mogherini à expliquer comment l'UE surveille le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental dans la mesure où la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) est dépourvue d'un tel mandat. Dans le cas contraire, cet eurodéputé, co-président du groupe «Conservateurs et réformistes européens (CRE)», troisième force politique au Parlement européen, a appelé la chef de la diplomatie européenne à indiquer les institutions, marocaines ou autres, sur lesquelles elle s'appuie pour surveiller le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé. Citant des rapports de l'ONU et d'ONG de défense des droits de l'Homme,

l'eurodéputé britannique a affirmé que ces organisations «donnent une image négative» de la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés par le Maroc. «notamment en ce qui concerne l'autodétermination». Rappelant que des négociations sont, actuellement, en cours entre l'UE et le Maroc pour la conclusion d'un accord additionnel à leur accord d'association afin de poursuivre les échanges commerciaux avec le Sahara occidental, le député européen a souligné que la Cour européenne de justice (Cjue) a conclu que ce territoire est «séparé» et «distinct» du Maroc. Le 21 décembre 2016, la Cour de justice de l'Union européenne (Cjue) a rendu un jugement établissant clairement que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquaient pas au territoire du Sahara occidental. Dans son arrêt, la Cjue soulignait que si l'accord devait s'y appliquer, il faudrait un consentement préalable du peuple sahraoui, c'est-à-dire du Front Polisario, reconnu par l'ONU comme le représentant du peuple du Sahara occidental depuis 1979. Quelques mois plus tard, le Conseil de l'UE accorde à la Commission un mandat pour renégocier

l'accord de commerce avec le Maroc pour se conformer à l'arrêt de la Cjue. L'eurodéputé Syed Kamall s'est demandé, dans ce contexte, comment les pourparlers UE-Maroc pour inclure le Sahara occidental dans leurs échanges commerciaux peuvent être compatibles avec le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Il a rappelé, à ce titre, que l'avocat général de la Cjue a estimé, dernièrement, qu'en concluant l'accord de pêche avec le Maroc, «l'Union a violé son obligation de respecter le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination», dans la mesure où la majorité de l'exploitation prévue par l'accord de pêche UE-Maroc vise presque exclusivement les eaux adjacentes au Sahara occidental. Dans son arrêt rendu le 27 février dernier, la Cjue a conclu que l'accord de pêche UE-Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental et aux eaux territoriales sahraouies, soutenant que l'inclusion du territoire du Sahara occidental dans le champ d'application de l'accord de pêche enfreindrait plusieurs règles de droit international général applicables dans les relations entre l'Union et le Royaume du Maroc, notamment le principe d'autodétermination.

Amei.N.

S. H./APS



Grande-Bretagne

L'affaire de l'ex-espion empoisonné tourne à la confrontation Est-Ouest

■ L'affaire de l'ex-espion empoisonné en Angleterre prend des allures de confrontation Est-Ouest, les alliés occidentaux désignant en chœur Moscou et Washington adoptant en plus des sanctions pour ingérence dans l'élection présidentielle américaine de 2016.

Par Rosa C.

En visite pour la première fois à Salisbury depuis l'empoisonnement dans cette petite ville du sud de l'Angleterre le 4 mars de l'ex-agent double russe Sergueï Skripal et de sa fille Ioulia, hospitalisés dans un état grave, la Première ministre britannique Theresa May a vanté jeudi «l'unité» des alliés de Londres face à la Russie. L'empoisonnement «s'est produit au Royaume-Uni, mais cela aurait pu se produire n'importe où et nous sommes unis contre cela», a-t-elle déclaré. Londres, Berlin, Paris et Washington ont publié un communiqué commun affirmant que la responsabilité de Moscou était

la seule explication «plausible» de cette affaire. Ils ont demandé au Kremlin de fournir des informations sur un programme appelé Novitchock, qui selon un chimiste russe aujourd'hui réfugié aux États-Unis, Viï Mirzaïanov, a produit des agents à l'efficacité redoutable mis au point dans les années 1980 par des scientifiques soviétiques. La Russie, elle, dément catégoriquement qu'un tel programme ait jamais existé. «Je veux déclarer, avec toute la certitude possible, qu'il n'y a eu aucun programme de développement d'armes chimiques du nom de "Novitchock" ni du temps de l'URSS, ni en Russie», a assuré le vice-ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Riabkov, cité

par l'agence de presse Interfax. M. Riabkov a fustigé les personnes qui «répandent des informations selon lesquelles un tel programme aurait existé», une référence apparente au chimiste Mirzaïanov. Le climat de confrontation Est-Ouest s'est encore renforcé quand Washington a annoncé des sanctions contre la Russie en réponse à l'ingérence présumée de Moscou dans l'élection présidentielle américaine de 2016 et à plusieurs cyber-attaques. Au total, 19 individus et cinq entités (dont le FSB, service de renseignement intérieur, et le GRU, service de renseignement militaire) sont visés par le gel de leurs avoirs et par une interdiction pour des sociétés américaines de faire des transactions avec eux. A chaque fois, Moscou, qui rejette toutes les accusations, a vivement réagi, et se prépare à annoncer des représailles. Le président russe Vladimir Poutine a réuni jeudi le Conseil de sécurité nationale. Des mesures de représailles «ne se feront naturellement pas attendre» en réponse aux sanctions britanniques, a déclaré à la presse le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a assuré que Moscou expulserait «obligatoirement» des diplomates britanniques. Un peu plus tard, la Russie a annoncé préparer également «des mesures de représailles» envers Washington à la suite des nouvelles sanctions américaines. Theresa May a annoncé mercredi l'expulsion de 23 diplomates russes et le gel des contacts bilatéraux avec la Russie, qu'elle a déclarée «cou-



PH. D. B. R.

pable» de l'empoisonnement de Sergueï Skripal et de sa fille. Il s'agit de la vague d'expulsion de diplomates russes par le Royaume-Uni la plus importante depuis la Guerre froide. Jeudi, le ministre britannique de la Défense, Gavin Williamson a estimé que les Russes devraient «se taire et s'en aller». Il a par ailleurs annoncé un investissement de 48 millions de livres (54 millions d'euros) dans la lutte contre les armes chimiques et la vaccination de milliers de soldats contre l'anthrax. Le ministère russe de la Défense a dénoncé «une attaque brutale» contre la Russie. Des analystes estiment qu'au regard de la gravité des accusations portées contre la Russie, les sanctions britanniques restent à ce stade plutôt modérées. Mais d'autres mesures pourraient suivre. Le président français Emmanuel Macron a indiqué qu'il

annoncerait des mesures «dans les prochains jours». Sergueï Skripal, 66 ans, et sa fille Ioulia, 33 ans, ont été victimes d'une attaque avec un agent innervant militaire – de fabrication russe selon les autorités britanniques – à Salisbury.

Selon le «Daily Telegraph», les services de renseignement britanniques pensent que la substance toxique utilisée avait été cachée dans la valise de Ioulia Skripal avant qu'elle ne quitte Moscou. «Ils travaillent sur la théorie selon laquelle l'agent toxique aurait été introduit dans une pièce de vêtement ou dans un produit cosmétique ou encore dans un cadeau qui a été ouvert dans la maison à Salisbury, ce qui signifierait que M^{me} Skripal aurait été visée délibérément pour atteindre son père», écrit le quotidien britannique dans un article publié jeudi soir.

R. C.



Points chauds

Influence

Par Fouzia Mahmoudi

Malgré l'intérêt très limité des Français pour le futur du parti socialiste, le mouvement de gauche a organisé cette semaine ce premier tour de l'élection de son nouveau président. Et le président du groupe Nouvelle Gauche à l'Assemblée Olivier Faure est appelé désormais à devenir le premier secrétaire du PS, après son score «sans appel» jeudi soir et la décision de Stéphane Le Foll de ne pas briguer le suffrage des militants le 29 mars pour le second tour. Environ 40 000 militants, sur les 102 000 susceptibles de se mettre à jour de cotisation, ont en effet voté jeudi soir sur les textes d'orientation présentés par Stéphane Le Foll, Olivier Faure, Luc Carvounas et Emmanuel Maurel. Selon des résultats issus du dépouillement de plus de 80 % des bulletins, Faure a obtenu 49,75 % des suffrages, Stéphane Le Foll 25 %, Emmanuel Maurel 18 % et Luc Carvounas 7 %. «Le résultat est sans appel. Il est net. Olivier Faure a obtenu le meilleur score, donc je considère à partir de ce moment-là qu'il a la responsabilité d'être le premier secrétaire du parti (...) Je ne serai pas candidat le 29 mars», a déclaré Le Foll au cours d'un point presse à Solférino hier matin. «J'ai conscience que dans ce débat j'ai incarné une forme de continuité avec ce qui a été le quinquennat, à la fois par ma fidélité à François Hollande, et du fait que j'ai été ministre pendant près de 5 ans», a-t-il expliqué. Le vote du 29 mars aura néanmoins bien lieu, avec «un seul bulletin», a indiqué le PS. Le député de Seine-et-Marne sera quant à lui officiellement investi lors du congrès d'Aubervilliers les 7 et 8 avril. La décision de Le Foll a été saluée par l'ancien député Philippe Doucet, qui avait vainement tenté avec d'autres responsables du PS d'obtenir le rassemblement derrière un candidat unique. «C'est bien. C'est classe. (...) Nous, on a toujours regretté qu'il n'y ait pas de rassemblement du premier tour. On pensait que sur le fond les écarts étaient minimes, même s'il y a des divergences sur l'appréciation du bilan et sur la méthode», a-t-il commenté. La victoire de Faure n'est pas une surprise, même si ses troupes attendaient plutôt un résultat autour de 40 %. Le président du groupe Nouvelle Gauche à l'Assemblée avait obtenu le soutien de nombreux «barons locaux», de la maire de Lille Martine Aubry à la présidente de la région Occitanie Carole Delga, ratisant aussi bien à l'aile droite qu'à l'aile gauche du parti. Face à Stéphane Le Foll, fidèle parmi les fidèles de François Hollande, Faure a joué la carte du renouvellement, affirmant vouloir changer le PS «du sol au plafond», et promettant d'organiser des chantiers thématiques ouverts aux militants et sympathisants du PS pour trancher leurs incessantes querelles. Reste à savoir si cette élection influera sur le regard que portent les Français sur le parti socialiste qui, ces deux dernières années, a perdu de sa relevance et de son influence sur la scène politique. Le travail qui attend Olivier Faure est ainsi colossal, car au-delà de redéfinir une ligne politique, devenu floue et imprécise, il devra surtout redonner envie aux électeurs de faire confiance à ce parti qui il y a peu était encore au cœur de la vie publique du pays et qui aujourd'hui est un petit parti qui doit se démener pour exister.

F. M.

Nucléaire iranien

Réunion à Vienne sur l'accord menacé par Trump

L'Iran et les grandes puissances étaient réunis hier à Vienne pour faire le point sur l'accord nucléaire conclu en 2015, un texte soumis aux critiques virulentes du président américain Donald Trump et qui n'a jamais semblé aussi menacé.

Cette réunion trimestrielle passe en revue l'accord entré en vigueur en janvier 2016 et destiné à garantir le caractère strictement pacifique du programme nucléaire iranien en échange d'une levée des sanctions internationales.

Elle intervient dans un contexte très sensible où Donald Trump doit annoncer le 12 mai si, comme il l'a laissé entendre, son pays sort de l'accord et rétablit le régime de sanctions contre la République islamique.

Le limogeage mardi du secrétaire d'État américain Rex

Tillerson, qui plaide pour que les États-Unis continuent d'adhérer à ce texte historique, renforce les incertitudes. Son successeur Mike Pompeo, jusque-là directeur de l'Agence centrale du renseignement américain (CIA), est partisan d'une ligne dure face à l'Iran.

La réunion de Vienne met en présence les directeurs politiques de l'Iran et des grandes puissances (États-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) qui avaient négocié l'accord signé dans la capitale autrichienne.

Le président américain a posé un ultimatum à ses alliés européens pour qu'ils s'entendent avec l'Iran afin de «remédier aux terribles lacunes» du texte. Il réclame davantage d'inspections et, surtout, la suppression des limitations dans le temps imposées à Téhéran sur son

activité nucléaire, censées expirer en 2025 et 2030.

Les autres signataires considèrent le texte comme une victoire historique pour la non-prolifération nucléaire après plus de dix ans de tensions.

Présent hier à Vienne, le directeur de la stratégie de M. Tillerson, Brian Hook, a rencontré jeudi à Berlin des responsables français, britanniques et allemands pour discuter des ajouts au texte original, ont indiqué à l'AFP des sources au département d'État.

Téhéran répète inlassablement qu'il est hors de question de changer une virgule du texte. L'Iran affirme n'avoir jamais cherché à se doter de l'arme atomique, mais a averti que le pays pourrait rapidement reprendre ses activités d'enrichissement d'uranium si l'accord était abandonné.



Hommage à Cheikh El Hachemi Guerouabi

Clôture aux couleurs maghrébines de la Semaine «Djouhra»

■ La semaine «Djouhra», organisée en hommage à Cheikh El Hachemi Guerouabi, a pris fin jeudi soir à Alger, avec un concert animé par Nadia Benyoucef, le Tunisien Zied Gharsa et le grand chanteur marocain Abdelwahab Doukkali, devant un public nombreux.

Par Adéla S.

La salle de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih n'aura pas suffi au public nombreux, venu assister à la clôture de l'événement et dont une partie s'est vu refuser l'entrée, faute de places disponibles.

Soutenus par la dizaine de musiciens de l'orchestre «Djawhara», dirigée par Kamel Maâti, les trois chanteurs à l'affiche se sont succédé avec des répertoires dédiés à Cheikh El Hachemi Guerouabi (1938-2006), un des chantres de la chanson chaâbia.

Nadia Benyoucef, se déclarant «ravie de reprendre les chansons de son maître» a d'abord interprété avec la voix présente et étoffée qui lui est connue, «El Warda», une de ses chansons, avant d'enchaîner «Bini ou bin hobbi» et «Kif âma-
li ou hilti» du regretté, que le public a longtemps applaudi.

«Weslet el madina», chanson rendue dans le malouf algérien, a été le choix de Ziad Gharsa, au clavier cette fois-ci, pour l'entame de son programme, constitué également des pièces, «Oughniyet lebraken», «Rahal», «Aziez guelbak», «El meguiès» et «El Bareh» du regretté Guerouabi, que le public a reprise en chœur, appréciant les cadences rythmiques composées qui caractérisent le genre tunisien.

Habitué à se produire en Algérie, Zied Gharsa s'est dit «heureux et très honoré» de chanter pour le public algérois, accueillant avec «une grande satisfaction» l'annonce faite sur scène de sa programmation durant le mois de ramadhan 2018, où il devrait animer des concerts à Alger, Tlemcen, Constantine et Biskra.

Très attendu par l'assistance, l'icône de la chanson marocaine Abdelwahab Doukkali a eu droit à un accueil triomphal, reprenant d'abord «Mani illa bachar» et «Allah layzid ktar», deux de ses anciennes chansons qui ont fait son succès, avant de poursuivre avec «Kan ya makane», «Mersoul el hob» et «Allah Hai».



Après près de 60 ans de carrière, Abdelwahab Doukkali, (77 ans) garde toujours intacts son énergie et son punch, au point de venir à la rencontre du public, à l'issue de sa prestation, pour s'offrir un bain de foule, faisant part de son «bonheur de chanter à Alger» et promettant qu'il reviendra avec de «nouveaux titres».

Les lauréats des éditions précédentes du «prix El Hachemi Guerouabi», réunis pour la circonstance sous le nom de «Troupe El Bareh», ont ouvert la soirée, interprétant à tour de rôle des pièces du regretté artiste mis

à l'honneur, dans une suite d'enchaînements judicieusement arrangés.

En présence des ministres, de la Culture, Azeddine Mihoubi, de l'Education nationale, Nouria Benghebrat et de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, ainsi que des représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger, les artistes ont livré des prestations pleines, «réunissant le Maghreb», de l'avis d'un spectateur, à travers la musique, «langue de tous les peuples et toutes les cultures».



Des trophées honorifiques ont été remis aux artistes sous les salves d'applaudissements et les youyous nourris du public qui a savouré chaque instant de la soirée dans la délectation.

L'association culturelle El Hachemi Guerouabi, organisatrice de la semaine «Djouhra», a rendu également hommage au cours de la soirée, à, entre autres personnalités publiques présentes, la comédienne Bahia Rachedi.

Auparavant dans la journée, les chanteurs Abdelwahab Doukkali et Zied Gharsa ont été reçus par le ministre de la

Culture au siège de son département.

Azeddine Mihoubi a remercié les youyous nourris pour leur participation à l'hommage rendu à El Hachemi Guerouabi, un des piliers de la chanson chaâbia, mettant l'accent sur «l'importance des échanges et des liens qui unissent les artistes du Maghreb arabe».

Le concert de clôture de la semaine «Djouhra», ouverte le 8 mars dernier, a été organisé en collaboration avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) et l'Opéra d'Alger.

A. S./APS

Théâtre

«Mouhakama» expose les inquiétudes et les préoccupations des handicapés

La générale de la pièce théâtrale «Mouhakama» (procès) a été présentée mercredi soir au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, dédiée aux personnes handicapées en leur Journée internationale, avec la participation de comédiens de cette catégorie.

La pièce a eu recours à des comédiens de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques, en vue de donner une vision critique et ironique du mépris témoigné à cette catégorie.

Les comédiens ont incarné leur rôle avec beaucoup de sérieux et de professionnalisme,

posant des questions existentielles à la société et dévoilant les difficultés rencontrées dans leur vie quotidienne, a indiqué le metteur en scène, Djamel Guermi.

Ecrit par Rezzag Mohamed Nabil, la pièce tisse une trame dramatique simple, basée sur une relation amoureuse entre un jeune handicapé complexé et une jeune fille bien portante dont le père s'oppose à leur union, en dépit du fait que le jeune soit sérieux, brillant et aime, avec sincérité, sa fille.

A cet effet, le metteur en scène a également eu recours à un interprète du langage

des signes, pour permettre aux personnes malentendantes de suivre et comprendre l'histoire.

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati, a assisté, à ce spectacle, rejoignant, à la fin, les comédiens sur scène pour les saluer.

«Mouhakama» a été présentée, en coordination avec l'Union nationale des handicapés algériens (UNHA) et avec la contribution du Fonds national de la promotion et du développement des arts et des lettres.

Daili T.

Patrimoine à Annaba

Le ministre de Culture déplore la démolition de la villa Salvatore Coli

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, a déploré la démolition de la villa Salvatore Coli, un édifice construit en 1850 à Annaba et démolie en début de semaine, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Plusieurs médias ont relayé ces derniers jours la nouvelle de la démolition de cette villa. Propriété d'un privé, la villa à l'ar-

chitecture andalouse inspirée de la mosquée de Cordoue en Espagne, a été construite par un couturier juif d'origine andalouse pour lui servir de maison d'été au bord de la Méditerranée.

Le ministre a regretté que les propriétaires de la villa n'aient pas pris «l'initiative» de «consulter» le département de la Culture sur la possibilité de restaurer et

conserver cet édifice au lieu de le démolir, a ajouté la même source.

Le ministère a expliqué que l'opération de démolition s'est «poursuivie en dépit du déplacement des représentants du secteur de la culture» à Annaba au site – sur instructions du ministre –, et ce, en raison de «l'absence de tutelle» du secteur sur l'édifi-

ce qui est en plus «non classé» et menaçant ruine. Plusieurs acteurs du secteur de la culture à Annaba ont, à maintes reprises, appelé à protéger cette construction, unique en son genre, ainsi que d'autres édifices et sites historiques «non encore protégés» qu'abrite la wilaya, à l'image de la «villa Derdour» et le «Fort El

Kherrouba». M. Mihoubi a appelé, enfin, les propriétaires privés de constructions anciennes à se «rapprocher» des services spécialisés dans la restauration du patrimoine pour «consultation» avant de procéder à toutes mesures de nature à porter atteinte à l'image du patrimoine local.

R. C.



Portugal

Brahimi dans l'équipe type 2017

L'INTERNATIONAL algérien, Yacine Brahimi, fait partie de la liste des nominés pour l'équipe type du championnat portugais. La troisième édition du Gala de Ouro Quinas récompensera les meilleurs joueurs du championnat portugais Liga Nos, le 19 mars 2018. Ils sont 33 joueurs à être nominés pour

l'équipe type de 2017. L'attaquant algérien a joué 25 matchs et a inscrit 7 buts, Yacine Brahimi est une pièce maîtresse du système de jeu du FC Porto cette saison. Les Dragôes sont leaders au classement général avec 2 points d'avance sur le Benfica à 08 journées de la fin.

FC Naples

Adam Ounas encensé

Arrivé en provenance de Bordeaux, l'ailier international algérien Adam Ounas est peu utilisé par son entraîneur Maurizio Sarri cette saison.

L'entraîneur du Napoli qui préfère l'espagnol Callejon sur le coté droit a été critiqué hier par le commentateur de «Mediaset» Raffaele Auriemma qui était un invité sur Radio CRC.

Ce dernier a défendu Ounas qui selon lui a le même profil que le talentueux ailier de l'AS Rome Cengiz Under : «Ounas n'a pas joué en championnat depuis le

10 décembre dernier, je trouve ça injuste. Il a le même style de jeu qu'Under mais Sarri préfère le laisser sur le banc, je sais que je suis en train de critiquer un très bon entraîneur mais Ounas mérite d'avoir plus de temps de jeu».

Le Napoli qui a été en tête du championnat pratiquement depuis le début de la saison a laissé le Juventus lui passer devant la semaine dernière, après une défaite face à l'AS Rome et un match nul avec l'Inter de Milan.

Newcastle

Slimani sera-t-il libéré ?

Après avoir reçu sa convocation aux deux prochains matchs de l'EN face à la Tanzanie et l'Iran, les dirigeants et les supporters de Newcastle s'interrogent sur l'utilité de convoquer Slimani qui est toujours blessé.

À en croire les médias britanniques, les dirigeants de Newcastle ne digèrent pas que Slimani soit convoqué pour les

deux prochaines rencontres, lui qui ne s'est toujours pas remis de sa blessure depuis son arrivée chez les Magpies pendant le mercato hivernal. Rafael Benitez ne sait pas s'il doit l'emmener avec lui en Espagne où le club doit débiter dès demain un stage en vue du 1/4 de finale de la FA Cup contre Huddersfield le 31 mars prochain.

EN U15

Un tournoi de l'UNAF à Tlemcen

L'ALGÉRIE accueillera le tournoi de l'UNAF (Union nord-africaine de football) U15 du 2 au 9 avril 2018 à Tlemcen.

Quatre équipes ont confirmé leur participation. En plus de l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Libye seront présents à ce

tournoi dont les matches se dérouleront les 4, le 6 et le 8 avril sous forme de championnat. Chaque sélection disputera 3 rencontres et le 1^{er} de ce mini-championnat sera déclaré vainqueur.

Coupe arabe des clubs de handball L'ES Aïn Touta débute bien

L'ES AÏN TOUTA, un des deux représentants algériens en Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe, a réussi son entame de compétition en battant la formation qatarie d'Al-Gharrafa, 25 à 23, ce jeudi à Sfax (Tunisie), à l'occasion de la 1^{re} journée du groupe A. Lors de sa seconde sortie, l'EST donnera la

réplique aux Tunisiens du CHB Jammel, vendredi à 16h00.

Concernant le deuxième représentant algérien, l'ES Arzew en l'occurrence (groupe B), il jouera son premier match ce soir (18h00) face au Ahly Djeddah (Arabie saoudite).

Classement FIFA

L'Algérie reste à la 60^e place

La sélection algérienne occupe toujours la 60^e place au classement mensuel de la Fédération internationale de football (FIFA) dont l'édition de mars a été publiée jeudi.

Avec seulement deux matchs amicaux pris en compte pour cette édition, le classement FIFA de la période allant du 15 février au 15 mars n'a logiquement subi que peu de changements.

Les Verts se sont maintenus aussi à la 10^e place au niveau africain, derrière la Tunisie (23^e,

le Sénégal (27^e), la RD Congo (39^e), le Maroc (42^e), l'Egypte (44^e), le Cameroun (51^e), le Nigeria (52^e), le Ghana (54^e) et le Burkina Faso (56^e).

Sur ces équipes, seuls l'Egypte et le Burkina Faso ont bougé dans le classement, avec une place perdue pour la première et une de gagnée pour le second. Les deux prochains adversaires de l'Algérie en amical, la Tanzanie (22 mars à Alger) et l'Iran (27 mars en Autriche) occupent respectivement les

146^e et 33^e places. Dans le haut du tableau, l'Allemagne, toujours suivie du Brésil et du Portugal, a conservé la tête du classement mensuel de la FIFA au sein d'un Top 10 où la Pologne grimpe à hauteur de l'Espagne à la 6^e place (+1).

Seuls autres changements notables dans le Top 30, l'Irlande du Nord qui monte à la 24^e place (+2) et l'Autriche à la 28^e (+1). Le prochain classement mondial FIFA sera publié le 12 avril 2018.

Coupes africaines

Le MCA veut sa «remontada», le CRB vers la qualif

■ Le représentant algérien en Ligue des champions africaine, le Mouloudia d'Alger, dispute cet après-midi le match retour des seizièmes de finale de la C1 en recevant, au stade du 5-Juillet, la formation nigérienne de Montain Of fire.



Le Doyen doit remonter le score de l'aller

Par Mahfoud M.

Après sa défaite (2/1) au match aller, le Doyen devra se ressaisir et faire une autre «remontada» s'il souhaite se qualifier au prochain tour. Les Mouloudiens s'étaient plaints des conditions météorologiques au match aller, mais il est clair que les choses seront différentes pour ce match retour où le club aura plus de chances de passer au prochain tour. Pour le coach français du MCA, Bernard Casoni, il faut savoir comment gérer cette deuxième manche en exerçant une grosse pression sur l'adversaire pour l'obliger à commettre des erreurs et donc réussir à trouver la faille dans la zone adverse. «Je reste confiant et je sais que si on réussit le même rendement que lors du match face au MCO on passera très certainement», dira Casoni qui compte sur ses poulains

pour relever le défi. Les Vert et Rouge restent déterminés à aller de l'avant, d'autant plus qu'ils souhaitent se qualifier à la phase des poules, ce qui est dans leurs cordes s'ils se donnent à fond lors de cette empoignade. Le Mouloudia devrait bénéficier des services de son buteur, Nekkache, qui sera de la partie, lui qui avait souffert de quelques douleurs au match face au MCO. Les Algérois qui bénéficieront du soutien de leur large public sont, en tout cas, prêts à se donner à fond pour réussir cette manche retour, d'autant plus qu'ils savent ce qui les attend.

Le Chabab devra garder son avantage

Dans l'autre compétition, à savoir la Coupe de la Confédération africaine, le Chabab de Belouizdad devra croiser le fer à Luzaka avec Nkana FC pour le compte des

seizièmes de finales de cette compétition. Vainqueurs à l'aller sur le score sans appel de (3/0), les Belouizdadis partent avec les faveurs du pronostic et ne devraient pas laisser échapper le billet de la qualification. Toutefois, il leur faudra faire très attention à cette équipe qui ne baissera pas les bras et qui essaiera de créer la surprise et remonter le résultat même si ce ne sera pas facile et n'est pas à la portée de n'importe quelle équipe. Le CRB s'est déplacé à Lusaka sans deux de ses joueurs que sont Lemhan et Benkabilia qui ont protesté contre le fait qu'ils n'ont pas reçu encore leur dû, mais cela ne devrait pas créer un problème pour le coach marocain du Chabab, Taoussi, qui devrait trouver la solution pour les remplacer et compter sur d'autres éléments capables de donner ce plus attendu qu'on attend d'eux.

Mahfoud M.

Ligue I Mobilis (23^e journée)

L'USMBA surprend le PAC

camarades d'El Mellali, qui va honorer sa première convocation en équipe nationale «A», ont pris le jeu à leur compte pour tenter de prendre l'avantage.

Néanmoins, et au fil des minutes, les Belabessiens ont commencé à sortir de leur compartiment pour porter le danger devant les bois de Moussaoui, également convoqué chez les Verts. A force de presser, l'USMBA est parvenue à débloquer la situation à la 35^e minute par l'entremise de Abdelli. En seconde période, le promu a usé de tous les artifices pour revenir à la marque sans grand succès.

Fin de série pour le PAC

Après une belle série de 5 matchs sans défaites (4 victoires, 1 nul), ce qui lui a permis de rêver du podium, le PAC retombe sur terre. Les protégés de l'Espagnol Josep Maria Noguès goutent à nouveau au

goût âcre de la défaite, la 8^e de la saison, et restent momentanément à la 5^e position (35 pts).

Pour sa part, l'USMBA réalise une victoire salubre dans sa mission d'assurer son maintien en Ligue 1. Les Scorpions repartent avec 3 précieux points et consolident leur 9^e place au classement (29 pts).

Le dernier match au programme se jouera samedi (17h00) et mettra aux prises la JS Saoura à l'Olympique Médéa. Lors de ce match, les gars de la Saoura feront tout leur possible pour confirmer le nul enregistré à Alger face au NAHD et donc se rapprocher plus du podium, mais ils devront être prudents devant cette équipe de Médéa qui ne se présentera pas en victoire.

Concernant la rencontre JS Kabylie - MC Alger, un des grands classiques du championnat national, elle n'a pas encore été programmée.

R. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Drogue provenant du Maroc

Mise en échec d'une tentative de trafic de 57 kilos de kif



LES ÉLÉMENTS du 19^e groupement des garde-frontières (GGF) de Bab-El-Asa (Tlemcen) ont réussi, jeudi, à mettre en échec une tentative de trafic de 57 kilos de kif traité provenant du Maroc, a appris l'APS hier, auprès des services de la Gendarmerie nationale. Agissant sur renseignements faisant état d'un réseau de trafic de drogue depuis le Maroc, qui comptait acheminer une quantité de drogue vers le territoire algérien à travers la bande frontalière ouest, les gardes-frontières ont mobilisé un dispositif sécuritaire qui a permis d'intercepter la quantité de kif traité, transportée à dos de baudets. Les narcotrafiants font recours, depuis quelque temps, aux différentes méthodes de trafic de drogue, notamment face aux mesures draconiennes de surveillance du territoire et de la sécurité frontalière, par les multiples dispositifs sécuritaires des services de la Gendarmerie nationale, ainsi qu'aux installations géographiques, réalisées tout au long de la bande frontalière ouest. «Ces acquis ont contribué largement au recul enregistré dans le phénomène du trafic de drogue, au moment où les mesures de sécurité en Algérie ont permis de resserrer l'état autour des réseaux de trafic de drogue», a ajouté la même source, signalant que les services de la Gendarmerie nationale de Tlemcen ont ouvert une enquête pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire. **Anis T.**

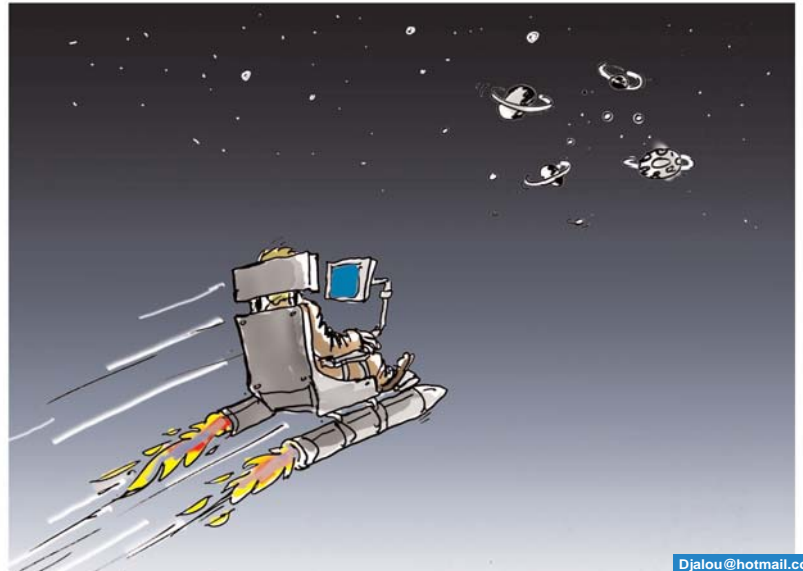
Reddition d'un terroriste à In Amenas

Destruction de caches pour terroristes et d'une mine à Tizi-Ouzou

UN TERRORISTE s'est rendu jeudi dernier aux autorités militaires du secteur opérationnel d'In-Aménas, tandis qu'un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit une cache pour terroristes et une mine de confection artisanale à Tizi-Ouzou, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiter-

roriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, le terroriste dénommé M. Saïd s'est rendu, le 15 mars 2018, aux autorités militaires du Secteur opérationnel In-Aménas, et à Tizi-Ouzou, un détachement de l'ANP a découvert et détruit 6 caches pour terroristes et une mine de confection artisanale», indique la même source. **K. L.**

L'Astrophysicien Stephen Hawking s'en va



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Une étudiante retrouvée morte dans sa chambre universitaire

■ Il était près de 15 heures quand les éléments de la Protection civile ont été alertés suite à la découverte macabre.

Par Hamid M.

L'étudiante était âgée de 25 ans... Les éléments de la Protection civile de Tizi Ouzou ont transféré, jeudi après-midi, le corps sans vie d'une étudiante de la cité universitaire filles de Tamda, dans la commune de Ouaguenoune, vers la morgue du CHU Nédir-Mohamed de Tizi Ouzou. Il était près de 15 heures quand les éléments de la Protection civile ont été alertés suite à la découverte macabre. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de cette affaire.

Un homme meurt noyé dans une retenue collinaire

Le corps sans vie d'un homme de 38 ans a été repêché avant-hier après-midi d'une retenue collinaire à Ait Toudert (40 km au sud-est de Tizi Ouzou),

avons-nous appris hier de la Protection civile.

Une personne tuée et cinq autres blessées dans un accident de la route

Le dérapage d'un véhicule survenu avant-hier sur la route du village Zerrouda dans la commune de Tirmine (11 km au sud de Tizi Ouzou) a fait un mort et

cinq blessés, a indiqué, hier, la cellule de communication de la Protection civile dans un communiqué. L'accident s'est produit peu après 8 heures du matin, quand un fourgon a dérapé puis fait une chute dans un ravin, au lieu-dit Amegdou, causant la mort d'un homme de 44 ans et des blessures à 5 autres âgés entre 18 et 68 ans. **H. M.**

Ligue des champions d'Europe/ Quarts de finale

Choc Juventus - Real Madrid

LE REAL MADRID, double tenant du titre, affrontera la Juventus de Turin, dans un remake de la finale de l'année dernière, en quarts de finale de la Ligue des champions d'Europe de football, selon le tirage au sort effectué vendredi à Nyon (Suisse). Le Real Madrid avait battu la Juventus (4-1) en finale la saison dernière disputée le 3 juin 2017

au stade de Cardiff (Pays de Galles). Dans les autres rencontres, le FC Barcelone jouera contre l'AS Rome, le FC Séville contre le Bayern Munich alors que Liverpool défiera Manchester City dans une affiche 100% anglaise. Les matches aller auront lieu les 3 et 4 avril et le retour les 10 et 11 avril. **R. S.**

Échangeur des quatre chemins de Béjaïa

Création d'une aire de détente au niveau de l'ouvrage

LES TRAVAUX de l'échangeur des quatre chemins vont prendre encore du rythme à la faveur de la démolition des commerces situés à ce niveau et la délocalisation des commerces qui peuplent l'espace. L'opération d'évacuation des commerces devrait intervenir ces jours-ci et la démolition des commerces se fera dès l'évacuation des commerces et durera moins d'une semaine, a-t-on appris. Les commerçants seront délocalisés au niveau du quartier Edimco, a-t-on également appris. «Le projet sera réceptionné comme prévu au mois d'avril de 2018», selon un poste de la cellule de communication de la wilaya, qui a fait référence aux assurances faites au chef de l'exécutif par le responsable de l'entreprise ENGOA, chargée de réaliser ce projet. Lors de la visite effectuée au niveau de ce site, au

début du mois en cours, «le wali a insisté auprès du directeur des travaux publics afin de suivre de très près l'avancement du chantier et respecter les délais prévus pour la livraison», a indiqué la même source. Et d'ajouter : «Il a demandé au responsable concerné d'entamer d'ores et déjà les aménagements des espaces verts ainsi que l'installation du plan lumière (avec système LED) prévu pour éclairer le site. Des travaux qui peuvent être lancés dès l'évacuation des commerçants et la démolition de leurs commerces». Il faut dire que ces commerces ont quelque peu gêné les travaux, du moment que de gros engins tels que les grues qui sont engagés sur les lieux et les risques d'accidents ne sont pas exclus. Il faut noter qu'outre les récurrentes visites du wali qui a suivi le chantier personnellement, le

président de l'Assemblée populaire de la wilaya, Mehenni Haddadou, a mis du grain. Il a effectué une visite sur le site jeudi dernier pour voir de plus près les travaux de cet échangeur. «Le P/APW est accompagné par une forte délégation composée du président et des membres de la commission aménagement et transport de l'APW, du directeur des travaux publics et du président de la commission aménagement de l'APC de Béjaïa», a annoncé la cellule de communication de l'APW. Et d'ajouter : «Après entretien avec l'ensemble des parties impliquées dans la réalisation de l'ouvrage et les explications données par le DTP, particulièrement celles relatives aux contraintes liées à la démolition des commerces mitoyens à l'ouvrage et qui entravent l'achèvement des travaux, l'APC de Béjaïa s'est enga-

gée à entamer les travaux de démolition dans les quelques jours à venir». Le président de l'APW a décidé de dégager le financement pour lancer une étude d'aménagement du site en espace vert. «De son côté, le président de l'APW a promis de dégager les financements nécessaires pour la prise en charge de l'étude d'aménagement du site en aire de détente et d'accompagner l'APC de Béjaïa dans l'opération de recasement des commerçants concernés». Et de souligner : «Le P/APW a exhorté les responsables concernés afin de livrer le projet avant la saison estivale pour fluidifier le trafic et atténuer la souffrance des usagers».

Hocine Cherfa